



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMpte-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 15 février 2019


Présents: Robert BLOT, Marie-Christine DUPRE, Régine LEQUESNE, Thierry BOISAUBERT, Daniel BRUGERON, Patrice CHARLET, Pascal LE GUELLEC, Gilbert NICOLAS, Frédéric VAUTIER


Absents excusés : Chantal AUMERSIER, Agnès LARGILLET, Bruno MALLET, Nicolas VARNIERE
Pouvoir de Bruno MALLET à Pascal LE GUELLEC


La séance est ouverte par le Président du CD76 à 20h15

Le Président souhaite la bienvenue au sein du Comité Directeur à Régine LEQUESNE suite à son élection lors de la dernière Assemblée Générale de Vieux Rouen sur Bresle en janvier dernier.


Secrétariat

 Validation du PV du 16/11/2018: Adopté à l'unanimité

 Le Secrétaire Général demande à Régine LEQUESNE quelle commission elle souhaiterait intégrer. Elle propose la Commission Sportive.
Cette demande est validée par Robert BLOT, Président du CD76 et Patrice CHARLET, Président de la Commission Sportive.

 Lors de la dernière Assemblée Générale, une commission spéciale a été créée afin d'étudier la faisabilité d'un éventuel défraiement du corps arbitral et de son impact sur les finances des structures et du CD76. Daniel Brugeron présente les conclusions de la 1^{ère} réunion qui s'est tenue le 2 février. Après discussion, il en ressort à la majorité des membres présents, que les différents scénarios présentés pourraient engendrer à la fois des coûts excessifs pour les structures mais aussi une pratique difficilement gérable à moyen ou long terme.
Le Comité Directeur demande à la Commission via Daniel Brugeron de procéder à un sondage au sein du corps arbitral afin d'avoir une idée exacte des attentes en matière de défraiement.
Un questionnaire doit donc être très prochainement adressé à l'ensemble des arbitres et une nouvelle réunion est programmée en mars.

Finances

 Situation compte principal à ce jour: 18 151.17 €
Situation compte livret à ce jour : 13 413. 50 €

Commission Sportive

Inscript'Arc.

Le logiciel « Inscript'Arc » pour les préinscriptions aux Championnats Jeunes et Adultes en salle ayant pleinement donné satisfaction, il est décidé de reconduire son utilisation.

Toutefois la Commission sportive regrette le non respect des consignes, à savoir l'envoi d'un chèque immédiatement après la pré-inscription.

Il est rappelé qu'il s'agit d'une pré-inscription et que les organisateurs ne procèdent à la remise en banque des chèques qu'après les championnats et uniquement pour les sélectionné(e)s.

De même il est demandé aux responsables des structures procédant à la pré-inscription, mais aussi aux archères et archers faisant cette démarche individuellement de bien vouloir prendre connaissance du règlement des Championnat en salle qui est présent sur le site internet du CD76.

En effet, il est quelque peu navrant que des potentiels sélectionnables s'adressent au Président de la Commission Sportive ou à ses membres afin de signaler début janvier qu'Inscript'arc ne fonctionne plus. Et pour cause, il était écrit que la date limite étaient fixée au 31 décembre N-1.

La Commission sportive demande pour la prochaine saison de bien prendre note des consignes et adopte le principe que la clôture des pré-inscriptions soit toujours le 31 décembre , et le 10 janvier comme date limite pour la réception des chèques. A défaut, la pré-inscription sera supprimée d'office.

Il est également acté, au regard de la complexité et du coût de la commission sur les transactions des paiements par Carte Bleue pour les pré-inscriptions, de maintenir le chèque comme seul et unique moyen de règlement.

Inscription pour le Challenge du CD76.

Sur les 36 Clubs ou Compagnies, 25 remplissaient les conditions de la sélection au terme de la saison hivernale.

A ce jour nous avons 14 inscriptions (10 sont dans les 12 premiers et 4 au-delà).

Les structures sélectionnées seront avisées individuellement.

Le nouveau règlement et les nouvelles obligations seront également diffusés afin d'éviter le moindre malentendu le jour J.

Le mandat doit être prochainement mis en ligne sur le site du CD

Composition des équipes pour l'InterDep.

A ce jour, nous avons 3 équipes. Il ne manque qu'une équipe classique.


C'est regrettable pour le CD76 mais aussi pour les 2 archers volontaires dans cette catégorie.


Le CD76 déplore le faible engouement pour cette compétition et reste dubitatif surtout au regard de l'implication des autres départements, mais il ne voit pas ce qu'il pourrait faire de plus pour motiver les archères et archers du 76.

Commission Arbitre

Nouvelles tenues des arbitres

Elles ne sont toujours pas disponibles.

 La nouvelle session de formation débutera très prochainement. Suite à la campagne faite lors des derniers concours la Commission Sportive le plaisir de compter 13 arbitres en formation.

 Il reste des places à pourvoir sur le calendrier estival. Le PCDA doit adresser un message à l'ensemble du corps arbitral dans les prochains jours.


Commission Formation

 *Formations en 2019*

Le samedi 13 avril prochain à partir de 14h00 à Grand Couronne, organisation d'une formation ayant pour thème « le Tir à l'Arc en Extérieur »

Au regard du succès de la journée dédiée au corps arbitral, sa reconduction est actée. Reste à définir la date et le lieu.

Commission Jeunes

 *Point sur la pré-filière*

Suite au problème évoqué lors de la dernière Assemblée Générale sur la perte des conventions et des chèques, il est demandé au Président de prendre contact avec Th Mary afin de savoir s'il serait en possession du double des conventions afin de régulariser dans les meilleurs délais la situation.

Il est également demandé de disposer, et ce dès la réunion du Comité Directeur du 21 juin prochain, du calendrier de la pré-filière pour la prochaine saison afin de laisser le temps aux parents ou accompagnateurs de pouvoir s'organiser pour les déplacements.

Commission Parcours

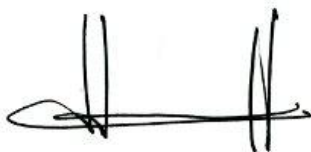
 La Commission décide de reconduire l'opération « Pass'Découverte ».

Elle regrette néanmoins le faible nombre des participants.

Une relance doit être de nouveau adressée aux clubs mais aussi individuellement aux archères et archers du CD76.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23h10

Le Président du CD 76
Robert BLOT



Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC

